

UAPE - BIBLIOTHEQUE - REFECTOIRE - CLASSES LE CHENIT

Réalisation : 2013 - 2014

1347 Le Chenit

Nouvelle construction / extension

Maître de l'ouvrage

Commune du Chenit
1347 Le Sentier

Entreprise Totale

Batineg SA
Route de Thonon 152B
1222 Vézenaz
www.batineg.ch

Architecte

Atlante SA
Route de Thonon 152B
1222 Vézenaz
www.atlante.ch

Direction des Travaux

Direx Gestion & Contrôle SA
Route de Thonon 152B
1222 Vézenaz
www.direx.ch

Ingénieur civil

ICSTP SA
Rue de la Poste 1
1342 Le Pont
rene.crisinel@bluewin.ch

Ingénieur CVSE

Abac Energie Sàrl
Route de Thonon 152B
1222 Vézenaz
www.abac-energie.ch

Géomètre

Thorens & Associés SA
Route du Risoud 1
1348 Le Brassus
thorens.geometre@bluewin.ch



Photos: Fabrice Piraud

PREMIÈRE PHASE

La commune du Chenit, à la vallée de Joux, vient de terminer, en deux phases, l'agrandissement du bâtiment scolaire situé au Sentier.

Commencée en 2012 et terminée en 2013, la première phase avait pour but de compléter un ancien bâtiment par une construction qui réponde à trois besoins: premièrement, une bibliothèque qui soit à disposition des élèves de l'école du Sentier mais qui puisse également, en fin d'après-midi et le soir, s'ouvrir au public.

Deuxièmement, et pour s'adapter aux nouvelles exigences vaudoises en matière de journée continue pour les élèves, un réfectoire permettant de servir une centaine de couverts et la cuisine professionnelle qui assure l'élaboration des repas.

Ces deux fonctions se situent au rez-de-chaussée de la nouvelle aile. Enfin, au niveau supérieur, des locaux qui permettent l'accueil de trente-six écoliers (UAPE).

Planchers et façades bois Batiflex™

BATINEG SA

Route de Thonon 152b
1222 Vézenaz
www.batiflex.ch

Façades photovoltaïques Faceactive™

FACEACTIVE SA

Route de Thonon 152b
1222 Vézenaz
www.faceactive.ch





PROJET

Le nouveau bâtiment jouxte le collège historique auquel il est relié au niveau du rez-de-chaussée. La structure porteuse est mixte : sur un radier, une âme centrale en béton assure stabilité et contreventement. Les dalles et les façades sont constituées d'éléments préfabriqués de type mixte de bois-béton qui assurent l'inertie du bâtiment.

Le revêtement extérieur est constitué de panneaux photovoltaïques dont les reflets noirs sont entrecoupés par les entourages de fenêtre en bois clair. La nouvelle loi vaudoise exige qu'un bâtiment puisse assurer vingt pour cent de sa consommation électrique. Au Sentier, la production des panneaux permet de couvrir l'entier des besoins en électricité de tout le complexe. En sens inverse, c'est le bâtiment ancien qui fournit le chauffage : l'échangeur thermique du chauffage à distance a été adapté de manière anticipée aux deux phases d'agrandissement.

DEUXIÈME PHASE

A l'autre extrémité de l'ancienne école, la seconde phase achevée en 2014 a permis d'augmenter la capacité de six classes. Réparties sur trois niveaux offrant chacun deux salles, la dernière construction

reprend les caractéristiques retenues pour la première phase et fait largement appel à la technique du sandwich bois-béton. La paroi extérieure est également productrice d'électricité mais les surfaces sont réduites puisque les salles de classe exigent que le vitrage représente au minimum vingt pour cent de la surface au sol.

CONCEPT

Chaque étage de la nouvelle extension scolaire est relié à l'étage correspondant de l'ancien bâtiment qui a été réorganisé au niveau du rez-de-chaussée. Le préau couvert qui sert de liaison entre les trois parties du complexe a aussi été restructuré. A ce niveau les vitrages ont été augmentés pour une plus grande lumière.

La façade du bâtiment existant a été assainie par ajout d'une isolation périphérique alternant crépi et placage métallique pour harmoniser l'ensemble et lui donner une unité qui transcende les diverses interventions étalées sur cent vingt-quatre ans puisque la première construction date de 1890.



CARACTÉRISTIQUES

Surface brute de plancher:
1'711 m²
Volume SIA:
7'947 m³
Coût total:
8'315'000.-